

Datura stramoine

Datura stramonium

Réglementée ARS



© CEREMA-CP

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive potentielle** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

Originnaire du Mexique et du Sud Ouest, la Datura stramoine, aussi appelée Herbe du diable est une plante éminemment toxique. Elle pousse généralement dans les zones abandonnées, les décombres, les friches, mais on la trouve aussi dans les cultures.

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Zone nue, remaniée
- Ensoleillement

Enjeux

Risques sanitaires :

NE PAS MANGER

- > L'ensemble de la plante est toxique en cas d'ingestion pour les humains et le bétail
- > Contient des substances toxiques qui agissent sur le système nerveux central.
La plante contamine les récoltes de céréales et de légumes et peut entraîner une consommation accidentelle
- > L'ingestion peut provoquer des confusions mentales, des effets hallucinogènes, des amnésies voire la mort pour les animaux. Des doses infimes peuvent entraîner des intoxications graves. En cas de découverte, prévenir au plus vite la **FREDON**

Bretagne Tél. 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

Précautions : Porter des vêtements imperméables ou une combinaison ainsi que des lunettes et des gants pour éviter tout risque de contact avec la peau

Impacts environnementaux :

- > Elle entre en compétition avec de nombreuses espèces locales, cultures, pour la lumière les éléments fertilisants et l'eau
- > Diminution des rendements agricoles, impact économique

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Type de surface	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
PETITE SURFACE COLONISÉE	Arrachage manuel et végétalisation	Préférer les systèmes à dents qui scalpent sans remuer le sol en profondeur	• Avant floraison et répéter si nouveaux individus	> Les résidus de gestion doivent alors être regroupés sur un tas spécial dans un endroit isolé en attendant leur dégradation (seau, container) > Installation de traitement des déchets ménagers (incinération) > Compostage industriel
GRAND SURFACE COLONISÉE	Fauchage Les résidus de fauche ne doivent pas être utilisés comme fourrage.	Aucune	• 2 fois avant période de production de graines : en juillet puis un mois et demi après	